

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74 .

Internet : <http://www.tresor.cgt.fr/35>

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

10 mars : Amplifions l'action

Le 5 février, dans l'unité, nous étions plus de 600 000 à manifester dans les rues du pays pour le pouvoir d'achat, l'emploi et le temps de travail.



Plus de 600 000 à vouloir poursuivre et amplifier le mouvement pour être enfin entendus sur nos légitimes revendications.

Déjà dans les entreprises, de nombreux salariés ont décidé d'actions pour gagner des augmentations de salaires, relancer l'emploi, maintenir et amplifier le processus de réduction du temps de travail et garantir le droit du travail.

C'est le moment d'exiger de véritables négociations dans chaque entreprise

Sur les salaires, les pensions ou indemnités.

Les bénéfices des entreprises explosent et alimentent de façon indécente les revenus des actionnaires alors que nos salaires, pensions ... stagnent, que notre pouvoir d'achat régresse.

Il faut que cela change.

Le manque à gagner sur les salaires, les pensions doit être comblé.

Nos qualifications, la qualité de notre travail doit être enfin reconnu.

Sans commentaire

Lu dans Le Figaro du 18 février 2005

« Bourse : pour le seul Cac 40, les experts prévoient en moyenne un bond des dividendes (versés aux actionnaires) de 26 % en 2005, après 17 % en 2004 ... Jamais les entreprises n'ont autant choyé leurs actionnaires ».

Sur la relance de l'emploi

Plus le Cac 40 augmente, plus l'emploi est menacé et se dégrade. Chômage, précarité, délocalisations, sous-traitance... c'est le prix fort payé par le monde du travail pour que d'autres engrangent des profits fabuleux.



On ne peut pas à la fois gaver les fonds de placement anglo-saxons et alimenter une croissance riche en emplois qualifiés.

Nous voulons un emploi : **un emploi reconnu et qualifié.**

Sur la réduction et l'organisation du temps de travail

On veut nous faire avaler que pour gagner plus, il faut travailler plus, comme si nous étions maîtres des heures supplémentaires qui sont au bon vouloir des patrons.

Le stress, l'intensification du travail détériorent fortement les conditions de vie et de travail de chacun d'entre nous.

L'heure n'est pas à travailler plus. Elle est à ce que chacun ait pleinement droit aux 35 heures (ce qui n'est toujours pas le cas des salariés de nombreuses Pme) avec une organisation du temps de travail permettant à chacun d'en profiter dans de bonnes conditions.

Dans chaque entreprise, administration, bureau, atelier

- définissons ensemble les revendications que nous jugeons les plus urgentes à faire aboutir, par exemple en chiffrant le manque à gagner sur les salaires en matière de reconnaissance, en chiffrant le nombre des salariés nécessaires à la bonne marche de l'activité du service tout en diminuant le stress, l'intensité du travail, en proposant des améliorations sur l'organisation de notre temps de travail ...

- exigeons l'ouverture immédiate des négociations sur les revendications ainsi définies.

Le 10 mars 2005

Une nouvelle étape pour amplifier l'action et mettre un terme à l'autisme de ceux qui nous dirigent.

**Halte au mépris
Oui à nos revendications**

C'est le sens de l'appel à des arrêts de travail et à manifester le 10 mars que lancent ensemble la CGT, la CFDT, la CFTC et FO auxquelles se joignent la FSU, l'UNSA et Solidaires.

Pour ne pas avoir à publier ce genre de tract en 2015 : ➔

LE 10 MARS

TOUS UNIS

TOUS DANS L'ACTION

TOUS EN GREVE

TOUS DANS LA RUE

Intersyndicale 2015

Chers camarades, enfin le gouvernement a cédé,



en effet ; grâce à votre lutte et à vos justes revendications les travailleurs du secteur privé ayant commencé à travailler jeune (entre 22 et 25 ans) pourront partir en retraite avant l'âge de 80 ans. A condition d'avoir validé 210 trimestres, un revenu égal à la moitié du SMIC leur est garanti. Exceptionnellement une gratification (prime) équivalente à 1 mois de salaire brut sera versée dans l'année du départ.

Camarades "seule la lutte paie !"